



AVIS RELATIF À L'APPEL À PROJET RÉGION MONTAIGNE 2024 : L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE, PÔLE DE FORMATION D'EXCELLENCE EN ILLUSTRATION, AU CENTRE D'UN RÉSEAU PROFESSIONNEL EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 décembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

Etant préalablement exposé :

Porteur : Julien Béziat

Objet : confirmer la place de l'Université Bordeaux Montaigne comme pôle de formation d'excellence en illustration, à dimension nationale, et à l'inscrire dans le maillage socio-économique de la région.

Favoriser les liens entre, d'un côté, les structures régionales (entreprises, institutions, associations, ...) qui ont besoin d'images pour communiquer, innover, ou encore développer l'accès à l'art et à la culture, et de l'autre, cette jeune génération de professionnels de l'image formée à l'UBM.

⇒ facilitation de l'insertion professionnelle : développement du réseau des diplômés (plateforme alumni, avec association de tous les partenaires régionaux), cofinancement de bourses de création post-diplôme en lien avec des lieux de résidence artistiques régionales, rencontres professionnelles...

⇒ amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des étudiants : aménagement d'espaces de la Maison des arts, ouverture d'ateliers en dehors des heures de cours, achat de matériel...

Cible du projet :

- *Etudiants en licence arts plastiques (environ 350 étudiants sur les 3 années) qui bénéficieront des actions, workshops et événements communs avec les masters ;*
- *Etudiants en Master Illustration*

Budget : 104900€

Région Nouvelle Aquitaine : 77080€

Univ. Bordeaux Montaigne : 27820€

➡ ÉMET UN AVIS FAVORABLE AUX ARTICLES DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION

Article 1

La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne réunie le 21/12/2023 émet un avis favorable à l'appel à projet région 2024 : l'Université Bordeaux Montaigne, pôle de formation d'excellence en Illustration, au centre d'un réseau professionnel en région Nouvelle-Aquitaine.

Article 2

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux

dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

➤ *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/12/2023.*

Présents	12
Représentés	16
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 30/04/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux le : 07/03/2024